Audiovisuel: développement, distribution, promotion des oeuvres, MEDIA-Plus 2001-2005

1999/0276(CNS) - 14/12/1999 - Document de base législatif

OBJECTIF: mettre en oeuvre un programme d'encouragement au développement, à la distribution et à la promotion des oeuvres audiovisuelles européennes (MEDIA Plus - Développement, Distribution et Promotion) (2001-2005). CONTENU: le programme proposé vise à réduire les faiblesses des industries européennes des contenus audiovisuels et multimédia, à savoir l'insuffisance de la circulation des oeuvres européennes non-nationales et l'insuffisance chronique d'investissement en amont (en développement des projets, en formation professionnelle continue) et en aval (en distribution et en promotion) par rapport au volume de production et par rapport à la concurrence des oeuvres américaines. Les objectifs généraux sont: - renforcer la compétitivité de l'industrie audiovisuelle sur le marché, notamment européen, en soutenant le développement de projets ayant un véritable potentiel de distribution et/ou de diffusion, - renforcer les entreprises européennes de production et de distribution indépendantes en favorisant leur mise en réseau, - assurer le positionnement des industries européennes de contenu sur le marché des nouveaux médias audiovisuels, - favoriser la circulation des oeuvres audiovisuelles à l'intérieur du marché européen et leur promotion à l'extérieur de l'Union, - accroître le potentiel dans les pays ou les régions à faible capacité de production audiovisuelle et/ou à aire géographique et linguistique restreinte, - assurer le respect de la diversité linguistique et culturelle européenne, - mettre en valeur le patrimoine audiovisuel européen.